



A l'intention de :

M. Joviado, Maire de Buzet s/Tarn, Mme Guerrero, chargée des affaires scolaires, Mme Pecqueux, Mme Lainé, Mme Sablé, Mme Pratmarty, Mme Bousquet-Mosqueda, Mme Roujean, Mme Labastie, M. Rimfray, M. Barbara, parents d'élèves, Mme Deroyer, Mme Bonnet, Mme Weber, Mme Gayral, Mme Herbert, M. Soubiran, Mme Estrade, Mme Cioppani, Mme Auriol, enseignants.

C.C. : Madame Montrejeau, Inspectrice de l'Education Nationale, Membre de droit

Buzet-sur-Tarn, le dimanche 9 juin 2024

Circonscription IEN HAUTE GARONNE 23 FRONTON

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE ÉMILE MASSIO

Affaire suivie par
M. Philippe FILERI
Téléphone
0534265030
Courriel
ce.0311647X@actoulouse.fr
Adresse
80 avenue Noël Célestin
Cunnac
31660 BUZET-SUR-TARN

OBJET : CONSEIL D'ECOLE DU 04 JUIN 2024 - ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 - PROCES-VERBAL

Sont présents :

Mme Guerrero, chargée des affaires scolaires,

Mme Pecqueux, Mme Bousquet-Mosqueda, Mme Roujean, Mme Labastie, Monsieur Barbara, Monsieur Rimfray, parents d'élèves,

M. Guitard (enseignant remplaçant de Mme Deroyer), Mme Bonnet, Mme Weber, Mme Gayral, Mme Herbert, M. Soubiran, Mme Estrade, Mme Cioppani, Mme Auriol (quotité 50%) enseignant(e)s

Sont excusé(es):

M. Joviado, maire de la ville Mmes Sablé, Lainé, Pratmarty, parents d'élèves Mme Deroyer, enseignante (arrêt de travail)

Pour rappel, l'ordre du jour est accessible à cette url : https://buzet-sur-tarn.fr/ecole-elementaire/wp-content/uploads/2024/05/240604-Ordre-du-jour.pdf

Ce Conseil démarre à 18h05



1°) PEDAGOGIE

• Rentrée 2024 : état des effectifs

Les effectifs à date, pour la prochaine rentrée sont de 210 élèves. Pour mémoire, ils étaient de 201 élèves lors du 2nd Conseil d'école qui s'est déroulé en date du 6 février dernier, Conseil annonçant la fermeture de la 9^{ème} classe.

Il faudrait, pour que le Directeur Académique, étudie la réouverture de la 9^{ème} classe que l'école dépasse le seuil de 212 élèves (24 élèves par classe de CP CE1, 28 sur les trois autres niveaux (CE2, CM1, CM2)), de façon significative.

La situation de l'école sera maintenant réétudiée lors de la 3ème phase de la carte scolaire, qui aura lieu la seconde semaine de septembre, après un constat des effectifs fait le jour de la rentrée. Madame l'Inspectrice a précisé cela auprès de M. Fileri lors d'un entretien qu'ils ont eu juste avant ce Conseil.

Elle a également rappelé que, les ouvertures de classes ne sont pas seulement liées à un nombre d'élèves (il n'y a théoriquement pas de seuil d'ouverture). Elles dépendent des

1

moyens dont dispose le Directeur Académique qui les attribue selon des critères d'équité. L'IPS, par exemple (Indice de Position Social, indice calculé à partie des professions et catégories sociales) est un facteur pris en compte.

Sur ce point, les représentants de parents sont en désaccord. Il ne peut pas y avoir, dans un sens, un seuil de fermeture et dans l'autre, une ouverture dépendant d'un nombre de postes restant. Pour eux, les postes doivent être ouverts en fonction des besoins et non l'inverse. Ils seront très vigilants, à la rentrée, sur ce seuil « Classe » de 24 et 28 élèves.

Mme Guerrero poursuit en faisant une synthèse de l'entretien qu'elle a eu, ce jour, avec Monsieur le Directeur Académique Adjoint, Monsieur Venck.

Ce dernier a exposé les conditions d'ouverture décrites ci-dessus (Nombre d'élèves, IPS, nombre de postes à disposition, ...) en rappelant que l'IPS de Buzet-sur-Tarn était élevé.

Mme Guerrero lui a précisé que les livraisons de logements en cours étaient justement une livraison de logements sociaux.

Elle a ajouté que la prochaine livraison de lots en primo-accédants prévue entre novembre 2024 et février 2025 allaient également dans le sens d'une mixité sociale à prendre en compte. Par ailleurs, les familles primo-accédantes ont pour majorité des enfants en âge d'être scolarisés à l'école primaire.

Elle a, pour finir, alerté Monsieur Venck sur le seuil théorique de 212 élèves qui sera inéluctablement dépassé dans le courant de l'année scolaire 2024-2025, avec pour conséquence une surcharge des classes si l'on reste sur un profil à 8 classes en septembre.

Monsieur Venck a pris note de l'ensemble de ces points.

• Rentrée 2024 : Profil pédagogique envisagé, à date

A la suite des effectifs prévisionnels globaux annoncés, le profil pédagogique pour la prochaine rentrée est présenté par M. Fileri sur un profil de 8 classes (cf. Annexe 1).

La répartition des enseignants, dans l'attente des résultats du mouvement des enseignants, n'est pas abordée. M. Fileri reviendra vers les familles, par voie de mail après le 15 juin, pour préciser la répartition des classes entre les enseignants.

• Rentrée 2024 : Organisation matérielle

Le préfabriqué vacant (9ème classe) ne sera pas libéré du mobilier de classe. Il sera réaffecté à d'autres fonctions.

A ce jour, les enseignants souhaitent pouvoir l'utiliser comme salle de musique car actuellement, c'est un préfabriqué de la garderie qui est utilisé pour cette activité.

• Projet des classes : bilan

Les projets engagés par les classes depuis le précédent conseil sont présentés par les enseignant(e)s concerné(e)s :

- CP/CE1 & CE1 : Classe découverte au fer à cheval, du 12 au 14 juin 2024 (rappel)
- CE1/CE2 : Visite de l'archéosite de Montans le 1er juillet. Ecole et cinéma le 6 juin (Les pionniers du cinéma, documentaire), le 18 juin (Rumba, film comique).
- Cycle 2 : Journée « Sport Jeux Olympiques » la première semaine de juillet.
- CE2-CM1 et CM1 : Visite du château de Chalabre le 14 juin 2024.
- Cycle 3 (3 classes): Modules « Savoir rouler à vélo (SRV)», bloc 1, 2 et 3. Flamme olympique à Villemur-sur-Tarn par la voie verte.

- CM2: prolongement du SRV avec un module « Sécurité routière » découlant sur le passage de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) avant le collège. Pour plus d'information sur l'APER, consultez cette url: https://eduscol.education.fr/985/l-education-la-securite-routiere-l-ecole
- CM2/ CM1/ CE2 Tournoi échecs avec l'école de Montjoire le mardi 2 juillet 2024.

Madame Pecqueux demande comment se positionnent les classes à cours double sur les projets afin de préserver une cohérence sur une même cohorte (tous les CE2 sur un même projet, par exemple).

M.Fileri répond que cela est à la discrétion de l'enseignant du cours double. Il n'est pas possible d'avoir des projets de classe ouverts à une seule et même cohorte. Par exemple, l'activité natation est ouverte à 4 classes dont une classe de CE2-CM1. Cette activité, cette année, a été exclusivement réservée aux CM1 de cette classe avec les conséquences qui ont été évoquées, pour les CE2, lors du 2nd Conseil d'école (cf. PV du 06-02-2024, page 3).

Après ce point, Madame Labastie demande si le projet vélo sera reconduit. Elle précise que ce projet a été particulièrement porteur, pour les élèves et les familles également.

M. Fileri répond par l'affirmative; l'école a maintenant un modèle d'organisation pour mener efficacement des modules d'apprentissages sur le SRV (Savoir Rouler à Vélo). Les trois enseignants qui ont mené ce projet cette année le renouvelleront et rien n'empêche d'autres classes de le mettre en œuvre également. Le cycle 2 peut, par exemple, prévoir des modules permettant de travailler le bloc 1 (aisance sur un vélo en milieu fermé (cour de l'école)) et le bloc 2 (règles de sécurité).

Maternelle Arc-en-ciel & liaison GS-CP

Les activités, prévues cette année, en trois temps, sont présentées par Madame Bonnet :

- Lecture d'album par les CP
- Le 7 juin questionnement des GS
- Observation des GS en CP

La formule du déjeuner de liaison, repas cantine des GS dans la salle CP, a été fixée au vendredi 7 juin 2024.

Une réunion d'information destinée aux parents des futurs CP (ainsi que des nouveaux parents d'élèves) sera animée par M. Fileri le jeudi 6 juin 2024 de 18h00 à 19h00.

Les parents de Grande Section sont informés de cette date lorsqu'ils retirent ou téléchargent le dossier sur le site de la mairie. Une note de rappel a été envoyée par l'école le 29 mai dernier (cf. Annexe 2).

• Collège de Bessières et liaison CM2 - 6ème :

Une note d'information (cf. Annexe 3) a été envoyée le 15 mai dernier à tous les parents des élèves de CM2 qui rappelle les dates et événements clés suivants :

Mise à disposition par l'école des dossiers d'inscription dans le cartable des CM2 le vendredi 7 juin 2024, après retour des demandes de dérogations (jeudi 6 juin).

Journée de dépôt du dossier d'inscription le mercredi 12 juin 2024 (entre 8h30 et 17h). Pour choisir et bloquer un créneau, le lien a d'ores et déjà été communiqué aux familles.

Journée de visite du collège par les CM2 le jeudi 27 juin 2024 de 8h30 à 16h00.

Ce jour-là, les élèves vivront une journée type de collégiens.

Enseignant(e)s : matinée réunion avec les professeurs du collège et après-midi présentation faites par les enseignant(e)s de CM2 du profil des futurs élèves de 6ème pour constitution ultérieure des classes par l'équipe pédagogique du collège.

L'acheminement au collège sera assuré par les parents. Le coût de la restauration sur place est de 4,50 €. L'encaissement sera fait, au préalable, par l'école.

Réunion d'information à destination exclusive des parents, animée par Madame Le Gall, Principale du collège le jeudi 14 juin 2024 à 17h15.



2°) FONCTIONNEMENT, VIE DE L'ECOLE

• ENT : mise en œuvre en septembre 2024

Les démarches d'ouverture d'un ENT « Beneylu School » auprès de la région Occitanie ont été effectuées par la commune. Cet espace sera disponible et accessible aux familles pour la prochaine rentrée scolaire en septembre 2024.

Les modules « Communication avec la famille » et « Cahier de texte » seront laissés à la discrétion de l'enseignant. Néanmoins, si l'enseignant décide d'utiliser le traditionnel cahier de liaison, il devra laisser une adresse mail professionnelle afin que la famille puisse l'avertir d'une absence prévue avant l'heure d'appel matinal (9h00-9h10) : cela lui évitera un appel téléphonique à la famille, avant la récréation du matin, obligation de précaution pour vérifier les raisons d'une absence non signalée.

L'ENT sera utilisé par le directeur pour sa communication à toutes les familles et la solution actuelle de e-mailing abandonnée dans le même temps.

Mme Roujean demande si le site sera conservé : Non, il n'aura plus d'utilité. Les ENT disposent d'un module « Cahier de vie de la classe » et d'un module « Supports pédagogiques » qui remplacent les fonctionnalités « Articles et pièces jointes » du site actuel.

Budget 2024 alloué à l'école par la commune

C'est Mme Guerrero qui présente ce point.

Le budget, sur une base de 215 élèves (effectifs 2023-2024), est fixé comme suit, pour la prochaine rentrée scolaire :

Fournitures scolaires : 41 euros/élève

Participation bus: 11 euros/élève

Subvention à la coopérative scolaire : elle a été réévaluée à 1 600 euros (1 400 € en 2023)

Budget piscine reconduit : bus + location bassin + 1 maître-nageur en enseignement (15 séances, soit environ 325 euros par séance)

L'intervenante musique, Mme Dutilleul, est reconduite sur les deux écoles après validation du projet par Madame l'Inspectrice.

Monsieur Fileri remercie Madame Guerrero pour la mise à disposition du budget « fournitures » et le renouvellement de deux activités pédagogiques phare : la piscine et le financement de l'intervenante musique.

Il profite également de l'occasion pour préciser que les listes de fournitures demandées aux familles, sur le modèle de celles revisitées l'an passé resteront raisonnables.

Coopérative scolaire : état des comptes

Un point est fait par Madame Bonnet, Mandataire de l'OCCE31.

A date, le solde sur le compte de la coopérative scolaire est de : 11 000 €.

Il reste à régler les sorties de classes à venir et la classes découverte des CP/CE1 & CE1.

M. Fileri demande à Mme Bonnet si elle renouvellera son mandat pour l'année scolaire 2024-2025. Mme Bonnet répond par l'affirmative. M. Fileri la remercie pour le temps bénévole qu'elle accorde à cette gestion.

• Coopérative scolaire : fermeture du compte bancaire « Banque Postale » & Participation Coopérative demandée aux parents en septembre 2024

En raison d'une augmentation des frais bancaires annuels de la Banque Postale (Passage de 23,40 €/an à 216 €/an), le Conseil coopératif de la coopérative scolaire, représenté par le Conseil des Maîtres, a décidé la fermeture de ce compte.

Les démarches ont été engagées auprès de l'Agence du Crédit Agricole de Bessières pour une ouverture de compte. Lorsque celui-ci sera effectif, le compte BP sera fermé. A noter que le Crédit Agricole, pour un compte associatif, ne prélève pas de frais bancaires.

Un autre point qui concerne les finances de la coopérative est présenté par M. Fileri. A la rentrée de septembre 2024, un appel à adhésion sera proposé aux familles, sans obligation. Cette adhésion sera nominative et proposée en ligne via la plateforme « Assoconnect » avec un règlement privilégié par Carte Bancaire (gestion simplifiée pour les enseignants et la mandataire). A noter également que la plateforme Assoconnect ne prend pas de frais de gestion pour les écoles affiliées à l'OCCE. Il n'y a pas de frais non plus pour les familles adhérentes.

Un montant de 10 €/adhésion est proposé par M. Fileri. Ce montant est validé par les membres du Conseil.

• Association ABC : Bilan des actions engagées, dotations financières à l'école élémentaire, actions à venir : bilan financier

Madame Pecqueux présente ce point.

En 2023/2024, 80 familles ont adhéré à l'association de parents ABC.

Mme Pecqueux poursuit avec les opérations réalisées cette année : vente de sapin, vide ta chambre, foire, vente de plantes, participation au marché de Noël, un livre pour l'été offert à chaque élève en juin.

Début juin, 1050 € seront versés à l'école comme avance sur l'année scolaire 2024-2025.

Madame Pecqueux donne rendez-vous à tous pour la 2^{nde} édition de « Festi'Buzet » que l'association organise à la rentrée, le 22 septembre 2024.

Le bilan financier de l'Association sera présenté après cette date. Ce point sera mis à l'ordre du jour du 1^{er} Conseil d'école 2024-2025.

M. Fileri, au nom de toute l'équipe enseignante remercie Madame Pecqueux et tous les membres de l'association ABC pour leur investissement personnel dans toutes ces actions qui sont au profit des écoles.

• Spectacles des CP-CE, des CM & Auberge espagnole ouverte à toutes les familles de l'école

A noter que les deux spectacles et l'auberge espagnole se dérouleront, tous trois, à l'espace Ribatel.

Spectacle des CE2-CM1, CM1, CM1-CM2, CM2 : Conte musical « Autour d'Harry Potter », le lundi 24 juin 2024 en fin de journée, à l'espace Ribatel.

Spectacle des CP, CP-CE1, CE1, CE1-CE2, CE2 : Conte musical « Voyage autour du monde », le mardi 25 juin 2024 en fin de journée, à l'espace Ribatel et non dans la cour de l'école comme annoncé dans la note demandant aux familles de réserver leurs dates.

Auberge espagnole ouverte à toutes les familles de l'école : le mardi 24 juin 2024, à la suite du spectacle du cycle 2. Cette auberge sera organisée à l'espace Ribatel pour éviter un nouveau déplacement des familles et une manutention inutile des services techniques (tables et bancs à acheminer à l'école).

Il faudra vérifier, auprès de Julien qui a en charge le planning de la salle Ribatel, que le cours de Yoga programmé les mardis pourra être déplacé. M. Fileri se charge de cela.

Pour les horaires des spectacles et du déroulé de ce moment convivial, une note sera envoyée aux familles par le Directeur.

• Désignation des membres de la commission électorale 2024 (Elections prévues le 11-10-2024) :

Pour les parents :

 Les parents présents n'ont pas encore de lisibilité sur cette date. Ils reviendront par voie de mail vers le directeur, fin juin ou début septembre pour lui communiquer le nom de ces membres.

Pour les enseignants :

- Madame Estrade
- Monsieur Soubiran



3°) ABORDS DE L'ECOLE

• Constat de retards d'une ligne de transport scolaire le matin

Il y a eu des retards répétés qui ont été remontés par M. Higounet à la société de transport.

Un incident isolé a été relevé ; un chauffeur, en retard, a pris la liberté de ne pas desservir trois arrêts, laissant, dans le même temps, les élèves concernés sans solution de transport. Des parents témoins ont pris en charge ces élèves et les ont acheminés à l'école.

Cet incident a été remonté au chauffeur, à la société de transport et ne s'est pas renouvelé.

• Parking côté tennis : une réfection est-elle prévue ?

Mme Guerrero répond que non : des travaux d'ampleur sont à venir sur cette zone (projet d'une salle polyvalente multisports). Ces travaux vont dégrader la zone et une réfection avant cette période ne serait pas pertinente.

Mme Bousquet-Mosqueda profite de ce point pour rappeler la demande d'équipement urbain évoquée lors du 2nd Conseil (Rack à vélos, à trottinettes pour la rentrée 2024). Mme Guerrero lui confirme que le budget est en cours et que cela sera fait pour septembre.

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, ce Conseil est levé à 19h20

Mme Weber, Secrétaire de séance

M. Fileri, Directeur de l'école

Synthèse des actions à engager à la suite de ce Conseil :

Action	Qui ?	Quand ?
Effectifs à remonter selon évolution (>IEN et Chargée des Affaires scolaire)	M. Fileri	ASAP
Note aux familles : Profil pédagogique 2024-2025 avec affectation des enseignant(e)s aux classes	M. Fileri	Du 15 juin au 5 juillet 2024
Vérification de l'ouverture du compte Crédit Agricole	M. Fileri	Du 10 au 21 juin 2024
Fermeture compte Banque Postale + Transfert du solde sur compte CA > Mail à OCCE31	Mme Bonnet	Du 24 juin au 5 juillet 2024
Bilan financier ABC	Mme Pecqueux	1 ^{er} Conseil 2024-2025
Déplacement séance Yoga du 25-06- 2024	M. Fileri	6-7 juin 2024
Note horaires spectacles	M. Fileri	13-14 juin 2024
Membres commission électorale	Mme Pecqueux	Du 24 juin au 13 sept. 2024
Suivi équipement racks vélos & trottinettes	Mme Guerrero	ASAP